



*Pôle des affaires juridiques et institutionnelles*

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles D719-1 à D719-40 ;
- Vu les statuts de l'Université Bourgogne Europe ;
- Vu l'arrêté relatif aux élections des conseils centraux de l'Université Bourgogne Europe en date du 8 janvier 2025 et l'arrêté rectificatif du 14 janvier 2025 ;
- Vu les avis du comité électoral consultatif en date des 8 janvier, 4 février et 12 février 2025 ;
- Vu l'arrêté portant recevabilité des listes de candidats aux élections des conseils centraux de l'Université Bourgogne Europe en date du 6 février 2025 ;
- Vu les arrêtés portant irrecevabilité des listes de candidats en date du 6 février 2025 ;

---

**– Arrêté portant composition du bureau de vote électronique pour les élections des conseils centraux du 18 au 19 février 2025 –**

---

Considérant qu'un bureau de vote électronique centralisateur est mis en place composé d'un président et d'un secrétaire désignés par le Président de l'université ainsi que des délégués des listes de candidats ;

Considérant que les réunions du bureau de vote électronique se déroulent en distanciel par visioconférence ;

Considérant que les réunions du bureau de vote électronique sont ouvertes aux électeurs, les demandes de participation doivent être adressées à l'adresse : [paji.elections@u-bourgogne.fr](mailto:paji.elections@u-bourgogne.fr);

---

**Article 1 :**

Le bureau de vote centralisateur pour les élections des conseils centraux de l'Université Bourgogne Europe est composé comme il suit :

<b>Président du bureau de vote</b>	<b>Secrétaire du bureau de vote</b>	<b>Délégués des listes de candidats</b>
		Bruno DOMENICHINI Patrick CHARLOT Stéphane TIZIO Stéphanie DAUPHIN-BENOIST
		Peggy CENAC GUESDON Elsa LANG-RIPERT Éric DAUBIGNEY Virginie KILANI Michaële HERBST Guy-Daniel LIGAN Antoine SABATIER
Ameur AICHI	Pierre-Alexandre FALBAIRE	Jean FEVRE Quentin TAGAUX Lune STECZYCKI Jürgens TYLL Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE Emmanuel PY Tony MONTESIN Julien DUBOIS Sandrine ROUSSEAUX Carine MICHEL Alain RAUWEL Philippe JUEN Doriane TROMPIER Olivier COUTURE Éric BOURILLOT Véronique LAHAIE Xavier URBAIN
		Philippe VIGNERON Vanessa VAIZANT Gabin CLERC Rémi BAILLET

		Baptiste MONNOT Clément GUILLAUME Paulin BRUNET-BERTHAUT Robinson DAOUST Laura PROST Lyssandre BARON Marie-Camille BERNARD DE DOMPSURE Thomas MORAUX
		Laly VION Rayan PAUCHARD Andréa MACIEJEWSKI Louvine GENNIAUX Titouan ORTU Dominique ANDOLFATTO Ivan LEDEZMA-RODRIGUEZ
		Rachel GUILLAIN Alexandra LAURENT Alamin MANSOURI Nadine MILLOT Romuald LEPERS Mickaël RIALLAND Nathalie DROIN Mireille MONNIER Marielle POUSSOU-PLESSE Anne-Laure THIEL Candice LEMAIRE Alice MARTIN Sébastien LEURENT Michel PICQUET Geetha PASSOUBADY Florence MONNIER Philippe GANDREY
		Amandine CHLEMAIRE Stéphanie BARILLOT Yves BALLAY Eve RIGAL

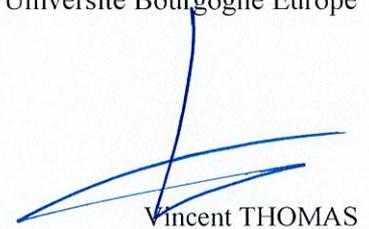
		Catherine LOBET Caroline GERIN Christine RAFFESTIN Annie DUVIGNEAU Cynthia PEDRAZZANI Laurent KARST Jules DARWICH
--	--	---

**Article 2 :**

Le directeur général des services de l'Université Bourgogne Europe, les directeurs des composantes et les responsables administratifs des composantes sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de l'université et transmis à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Le 12 février 2025,

Le Président de l'Université Bourgogne Europe



Vincent THOMAS